

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNE DE LODÈVE

DÉCISION

numéro MLDC_260507_045

portant sur

AVENANT N° 1 AU LOT N° 4 DU MARCHÉ DE TRAVAUX AU COMPLEXE ANDRÉ BEAUMONT RELATIF AU PROJET GLOBAL DE REQUALIFICATION DES ESPACES SPORTIFS ET DE LOISIRS DANS LE CADRE DE LA REQUALIFICATION DES ESPACES EXTÉRIEURS ET DU COLLÈGE

Le Maire de la Commune de Lodève,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4°,

VU la délibération n°CM_260413_03 du Conseil municipal du 13 avril 2026 par laquelle le Conseil municipal délègue au Maire la prise de décision prévue à l'article susvisé,

VU la décision du Maire n° MLDC_240709_087 du 9 juillet 2024 relative à l'attribution à la société Idverde du lot n° 4 du marché de travaux au complexe Beaumont relatif au projet global de requalification des espaces sportifs et de loisirs dans le cadre de la requalification des espaces extérieurs et du collège,

CONSIDÉRANT la nécessité d'effectuer des modifications au projet initial qui génèrent une plus value sur le projet,

DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : De conclure l'avenant n°1 au lot n°4 du marché de travaux au complexe André Beaumont relatif au projet global de requalification des espaces sportifs et de loisirs dans le cadre de la requalification des espaces extérieurs et du collège avec la société IDVERDE afin d'intégrer la pose de mobilier urbain supplémentaire, en cours d'exécution du marché,

- **ARTICLE 2** : De préciser que les droits et les obligations de chacune des parties sont définis dans l'avenant n° 1 annexé à la présente décision,

- **ARTICLE 3** : De préciser que le montant de l'avenant s'élevant à mille-cent-quatre-vingt euros Hors Taxes (1 180,00 € HT) soit mille-quatre-cent-seize euros Toutes Taxes Comprises (1 416,00 € TTC), introduit un écart de zéro virgule quatre-vingt-onze pourcent (0,91%) par rapport au montant initial du marché, le portant ainsi à cent-trente-mille-cent-soixante-dix-sept euros Hors Taxes (130 177,00 € HT) soit cent-cinquante-six-mille-deux-cent-douze euros quarante centimes Toutes Taxes Comprises (156 212,40 € TTC),

- **ARTICLE 4** : D'imputer la dépense correspondante au budget principal,

- **ARTICLE 5** : De dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-213401425-20260507-lmc125042-AR-1-
1

Date de télétransmission : 07/05/26

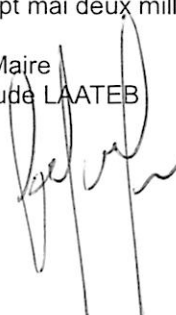
Date de publication : 07/05/2026

Date de notification aux tiers :

Moyen de notifications aux tiers :

Fait à Lodève, le sept mai deux mille vingt-six,

Le Maire
Claude LAATEB



Je certifie, sous ma responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois, à compter de la notification : le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 1

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

Mairie de LODEVE
Place de l'Hôtel de ville
34 700 LODEVE.

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

IDVERDE Agence de Montpellier
ZI de L'EMBOSQUE – 6 rue du TERRAL
34770 GIGEAN
Tél. : 04 67 46 08 060
N° siret : 33960966101293

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

COMPLEXE ANDRE BEAUMONT
REQUALIFICATION DES ESPACES SPORTIFS ET DE LOISIR
REQUALIFICATION DES ESPACES EXTERIEUR ET DU COLLEGE

Lot n°4 : PLANTATIONS ARROSAGE MOBILIERSESEAX SECS

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 26/07/2024.....

■ Durée d'exécution du marché public : Prolongé par ordre de service jusqu'au 15 mai 2026

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre : Solution de Base

- Taux de la TVA : 20.00%
- Montant HT : 128 997.00 €
- Montant TTC : 154 796.40 €

D - Objet de l'avenant.

- ☐ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant concerne la fourniture et la pose de mobilier urbain supplémentaire à la demande de de la maîtrise d'ouvrage, à savoir 2 corbeilles de propreté supplémentaires au prix marché.

Le présent avenant est conclu conformément à l'article R2194-8 du code de la commande publique, précisant que le marché peut être modifié lorsque le montant de la modification est inférieur à 15 % du montant du marché initial pour les marchés de travaux, sans qu'il soit nécessaire de vérifier si les conditions prévues à l'article R.2194-7 sont remplies

- ☐ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON



OUI


Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA 20 %
- Montant HT : 1 180.00 €.....
- Montant TTC :1 416.00 €
- % d'écart introduit par l'avenant **+0.91 %**

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : **20.00%**
- Montant HT : **130 177.00 €**
- Montant TTC : **156 212.40 €**

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
ID VERDE MONTPELLIER Delcausse Hadrien, Responsable de Centre	Gigean 04/05/2026	 ID VERDE Agence de Montpellier 4 Rue du Tertre - 34270 GIGEAN Tél : 04 67 44 44 44 idg@idverde.com www.idverde.com

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour la maîtrise d'ouvrage :

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire.

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)